

Congrès Extraordinaire

Samedi 13 décembre 2014 – Paris

Invitation

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter au **Congrès Extraordinaire des adhérents** de CAP21 qui se déroulera **le samedi 13 décembre 2014 à 10h00 à l'AGECA, 177 rue de Charonne 75011 Paris Métro Alexandre Dumas**

L'ordre du jour est le suivant :

09H30 Accueil

10h00 Accueil par la Présidente, rappel de l'objet

- Délibérations concernant la fusion entre RC et CAP21 : vote

- Désignation des instances provisoires nationales

- Désignation des Délégués Régionaux provisoires

- Calendrier

11h00 table ronde sur les orientations politiques

12h00 Déjeuner libre

14h30 : Table ronde avec Cyril Lage, co-fondateur de Parlement et Citoyen

16h00 Clôture

Pour vous inscrire : <http://doodle.com/ugdnhbxiirere5e3>

La Présidente

Corinne Lepage

POUVOIR

Coupon réponse à nous retourner

Mail : cap21infos@gmail.com

Courrier à l'adresse : CAP21 -47 rue Marcel Dassault 92 514 Boulogne Billancourt Cedex

Je soussigné (e)

Sera présent

Sera absent et donne pouvoir à

Pour voter en mes noms et place lors du Congrès Extraordinaire qui aura lieu le samedi 13 décembre à Paris

Fait à, le/...../ 2014

Signature précédée de mention « bon pour pouvoir » en toutes lettres

Article 4.9 des statuts de CAP21* et Règlement Intérieur du RC : les votes sont acquis à la majorité simple des membres présents ou représentés. Le nombre des pouvoirs est limité à 3 par personne.

NB : les adhérents de cap21 et du Rassemblement Citoyen sont invités à la même heure, les congrès des deux mouvements se déroulant en même temps, mais les votes seront distincts.